

24/14

Préfecture de la Somme

Direction des Affaires Juridiques et de
l'Administration LocaleBureau de l'Administration Générale
et de l'Utilité Publique

PRÉFET DE LA SOMME

19 SEP. 2011

Amiens, le 14 septembre 2011

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte à la S.A. DECAYEUX STI, 11 rue de la Place annexe de Saucourt à NIBAS (80390), de son projet construction d'un abri destiné au stockage de matériaux et matériels de l'établissement, sur le territoire de la commune de NIBAS, annexe de Saucourt parcelles cadastrées section C n° 63 à 65, 68, 69, 89, 135, 138, 139, 147, 151, 166 à 169, 199 et 200.

Ce projet n'est pas de nature à entraîner une modification l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2002 qui demeure toujours valable.

Pour le Préfet et par délégation,
l'attaché chef de bureau,

Nicolas GRENIER

Copie adressée à :

Monsieur le maire de NIBAS

⇒ s/c de monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de ABBEVILLE

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Picardie

Inspecteur des installations classées

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme

Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'emploi de Picardie

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de la Somme

Bureau Interministériel Régional de Défense et de Sécurité Civile

Agence de l'eau Artois Picardie